

Règlement du tournoi été 2018 : CRITERIUM DECATHLON jeunes et adultes :

1. Le tournoi se joue sous le patronage de l'A.F.T. selon les règles de la F.R.B.T.
2. La tenue de tennis est de rigueur.
3. Les classements 2018 sont d'application.
4. Tous les matchs se disputent en 2 sets gagnants avec tie-break à 6/6 dans tous les sets, à 3/3 pour les moins de 9 ans et moins de 11 ans.

Tout joueur doit se munir de 4 balles en bon état.

5. Les joueurs sont tenus d'être **présents ¼ d'heure** avant l'heure prévue pour la rencontre.

6. **Inscription sur www.tournoi.org jusqu'au mercredi à minuit. Tirage au sort et publication des tableaux/horaires : le jeudi.**

7. **Pour connaître le jour et l'heure de la 1ère rencontre, consulter et confirmer obligatoirement votre horaire le jeudi qui précède le début du tournoi sur www.tournoi.org**

. Si le juge-arbitre doit téléphoner au joueur afin de lui communiquer l'horaire de son 1er match, l'inscription sera majorée de **3 euros**.

8. Le droit d'inscription, y compris les 10% de redevance à l'A.F.T. et les 6% au Critérium du Hainaut est de **8 euros** par joueur et par catégorie de jeunes, de **8 euros** au 1er tour et de **7 euros** au 2ème tour en simples, et de **15 euros** par équipe de doubles.

9. Les jeunes doivent être libres le mercredi dès 13h, le weekend des ½ et des finales toute la journée, et au moins 4 jours (sur 7) pendant le reste du tournoi.

Les adultes doivent être libres le weekend des ½ et des finales, et au moins 4 jours (sur 7) pendant le reste du tournoi.

10. Le juge arbitre tranchera tous les cas non prévus au présent règlement.

Juge-arbitre principal : L. LADRIERE

Juges-arbitres adjoints : X. Denamur, D. Melchior, D. Hombergen